

À l'autre parent : relancer une pension impayée

Quand l'utiliser. Avant de saisir un service de recouvrement. Une relance écrite et posée crée une trace utile, sans dramatiser une situation qui peut être un simple oubli.

Objet : pension alimentaire du mois de [mois]

[Prénom],

Je me permets de te rappeler que la pension alimentaire de [mois], d'un montant de [montant], fixée par [convention homologuée / jugement du [date]], n'a pas été versée à ce jour.

Si un imprévu t'a empêché·e de la régler, n'hésite pas à m'en parler pour qu'on trouve une solution ensemble.

À défaut de réponse ou de régularisation d'ici le [date, en laissant un délai raisonnable], je me verrai contraint·e de me tourner vers [l'Aripa / le SECAL / le service compétent de mon canton / le Programme de perception] pour le recouvrement.

Je te remercie de ton retour.

[Signature]

À lire avant d'envoyer

Les passages entre crochets sont à compléter ou à supprimer selon votre pays et votre situation. Aucun de ces courriers ne constitue une mise en demeure au sens juridique. Pour une lettre destinée à servir de preuve dans une procédure, faites-la relire par un professionnel avant de l'envoyer.